



École d'excellence!

MINI V LLEY

RÈGLEMENTS ET RECOMMANDATIONS DE VOLLEYBALL QUÉBEC

Document explicatif

Clientèle visée : 10-11-12 ans

Dernière révision : septembre 2018

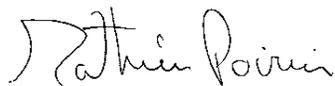
EXPLICATIONS SUR LES CHANGEMENTS DE RÈGLEMENTS EN 2018

Comparativement au Québec qui a une forte tradition de minivolley depuis les années 80, c'est lors de la saison 2016-2017 que Volleyball Canada a conçu et publié sa propre réglementation de jeu pour les catégories 12 ans et moins et 10 ans et moins en volleyball pour la première fois.

Après deux ans de rétroaction de la part des autres provinces, de projets pilotes, de discussion avec le comité de la pratique sportive de Volleyball Québec ainsi qu'avec un groupe de travail composé d'enseignants « mordus » de minivolley de la province, Volleyball Québec présente un document expliquant sa position concernant la réglementation de Volleyball Canada. Les changements seront appliqués dès septembre 2018.

Tenant compte de la réalité de la province, ce document de référence propose **une révision des règlements officiels** qui sera appliquée lors des événements de type « **civil** » (Volleyball Québec et les clubs) et des **recommandations** visant les organisateurs d'événements en **milieu scolaire** (RSEQ et commissions scolaires). De plus, Volleyball Québec propose une **avenue aux éducateurs physiques** qui souhaitent utiliser ce moyen d'action dans leur enseignement.

Ces trois avenues proposées permettront à chaque organisateur d'événements de minivolley d'adapter sa réglementation selon sa réalité.



Mathieu Poirier

Directeur du développement de la pratique sportive

TABLE DES MATIÈRES

RÈGLEMENTS OFFICIELS DU MINIVOLLEY DE VOLLEYBALL QUÉBEC

Événements de Volleyball Québec et des clubs.....4

RECOMMANDATIONS DE VOLLEYBALL QUÉBEC

Événements scolaires (RSEQ et commissions scolaires)9

Enseignement en éducation physique11

ANNEXE 1

Informations justificatives des changements adoptés par Volleyball Québec15

ANNEXE 2

Réflexion sur le changement18



École d'excellence!

RÈGLEMENTS OFFICIELS DE LA CATÉGORIE MINIVOLLEY

Règlements utilisés lors d'événements de Volleyball Québec

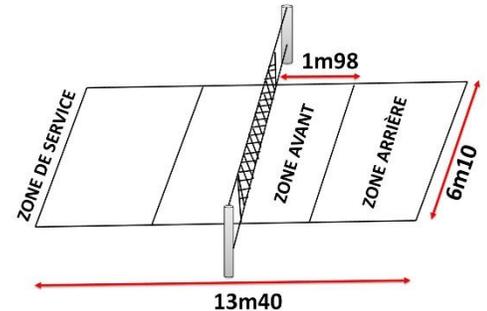
Dernière mise à jour : septembre 2018

1. Objectifs :

- 1.1. Accumuler plus de points que son adversaire en envoyant le ballon à l'intérieur des limites du terrain de l'adversaire en le projetant par-dessus le filet.

2. Terrain :

- 2.1. La dimension de terrain utilisée est celle du badminton en DOUBLE soit 13,40 m X 6,10 m.
- 2.2. La ligne de service au badminton (1,98 m) délimite la partie avant et arrière du terrain.
- 2.3. Les poteaux délimitent la zone de jeu du ballon.
- 2.4. Aucune antenne n'est utilisée.



3. Filet :

- 3.1. La hauteur du filet est de 2 mètres.
- 3.2. Le filet peut être un filet de volleyball, de badminton ou un filet de fortune de corde ou de ruban.

4. Ballon :

- 4.1. Le ballon reconnu par Volleyball Québec pour les 10-11-12 ans est le [Mikasa MVA 123SL](#). (Un ballon ayant une circonférence variant entre 60-65 cm est accepté)

5. Composition des équipes :

- 5.1. Équipe de six joueurs recommandée pour le format de jeu à 4 contre 4 (cinq joueurs minimum).
- 5.2. Participation mixte ou unisexe selon l'organisateur et le type de tournoi.
- 5.3. Pour le mixte, un minimum de deux filles sur le terrain est exigé en tout temps.

6. Supervision :

- 6.1. Chaque équipe doit être encadrée par une personne responsable : parent, entraîneur ou autre. Avoir l'autorisation des dirigeants de l'organisation dans le cas d'une personne mineure.
- 6.2. La personne ressource peut parler aux joueurs seulement lorsque le ballon n'est pas en jeu.
- 6.3. Les participants ne peuvent pas porter de bijoux (chaîne, collier, bracelet, boucle d'oreille, « piercing » au visage, etc.)

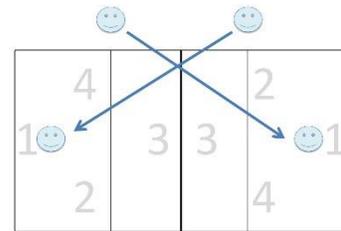
7. Arbitrage :

- 7.1. Un arbitre déterminé par l'organisateur peut diriger le match en faisant respecter les règles du jeu. L'auto arbitrage des participants peut également être utilisé.
- 7.2. L'arbitre signale le début (service) et la fin (interruption ou faute) de chaque échange en utilisant un sifflet.

8. Système de jeu : Le minivolley à trois échanges.

(Résumé vidéo sur le site de Volleyball Québec ou en [cliquant ici](#))

- 8.1. Le jeu suit la séquence d'actions suivante, puis on recommence:
- service d'un joueur d'une équipe
 - balle facile 1 à l'équipe en réception
 - balle facile 2 à l'équipe au service
- 8.2. Chaque échange vaut 1 point (donc 3 points par séquence d'action).
- 8.3. **Balle facile** : La personne responsable de lancer la balle facile doit suivre les consignes suivantes : le ballon doit être lancé à deux mains, de bas en haut, avec une certaine hauteur qui offre aux joueurs en réception les conditions maximales de réussite.
- 8.4. La balle facile est toujours lancée au joueur qui occupe la position 1 (en arrière au centre).
- 8.5. L'enseignant, un parent ou un élève peut introduire la balle facile à **son** équipe. Cette personne peut entrer dans le terrain pour effectuer le lancer.
- 8.6. La balle facile est introduite lorsque tous les joueurs sur la ligne avant sont prêts et qu'ils auront appelé la balle facile.
- 8.7. Afin d'avoir un bon rythme (ce qui amène le plaisir du jeu), utilisez 3 ballons pendant une séquence d'action et il ne faut pas tarder avant de lancer les balles faciles.
- 8.8. Le service change de côté chaque fois qu'une séquence d'action de trois échanges est terminée.
- 8.9. Chaque équipe est responsable de déléguer une personne (joueur sur le banc ou bénévole) pour enlever le ballon du terrain après un échange.
- 8.9.1. Cette personne peut être le responsable qui lance la balle facile.
- 8.9.2. Les équipes doivent laisser un minimum de temps pour que le ballon soit enlevé avant que le prochain échange puisse commencer.
- 8.10. Les demandes de temps mort peuvent être effectuées seulement avant l'introduction d'un service.
- 8.11. Une partie peut être gagnée à tout moment d'une séquence d'action de trois échanges (ex. : après le service, après la balle facile 1 ou la balle facile 2).



9. Rotation :

- 9.1. La rotation des joueurs se fait dans le sens horaire.
- 9.2. Définir un ordre de rotation de toute l'équipe (incluant les remplaçants) qui sera respecté pendant tout le match.
- 9.3. Une rotation s'effectue à la suite d'une séquence d'action de trois échanges par l'équipe qui récupère la possession du service.
- 9.4. La règle de participation est appliquée. Obligatoirement, le nouveau serveur sera le prochain joueur du même sexe dans l'ordre de rotation (attention à la règle 5.3).



10. Un match :

- 10.1. Une équipe est déclarée gagnante d'un match lorsqu'elle a un pointage plus élevé que son adversaire au bout de 18 minutes de jeu ou qu'elle est la première à atteindre 25 points avec un écart de deux points à l'intérieur de ce temps.

11. Pointage :

- 11.1. Pointage continu : Un point est accordé au gagnant de chaque échange.

Exemple : La première séquence de trois échanges du match indiquera un pointage de 3-0, 2-1, 1-2 ou 0-3.

12. Le serveur :

- 12.1. Le serveur s'exécute derrière la ligne de fond du terrain, sans toucher à la ligne.
- 12.2. Le serveur frappe le ballon à une main.
- 12.3. Le service peut toucher le filet en traversant de l'autre côté du terrain.
- 12.4. Le serveur peut recommencer son lancer (mais pas son service) si celui-ci est manqué à l'intérieur des 8 secondes permises).
- 12.5. Le serveur est considéré comme un joueur de ligne arrière. Il ne peut attaquer en sautant lorsqu'il touche la ligne ou est à l'intérieur de la ligne qui détermine la zone avant du terrain. Idem pour le bloc.

13. Types de contacts du ballon:

- 13.1. Une équipe peut envoyer le ballon dans le camp adverse au troisième contact seulement.
- 13.2. Le deuxième contact du ballon **peut** être une passe « attraper-lancer », en plus des autres techniques de volleyball.
 - 13.2.1. La passe « attraper-lancer » doit toujours être faite à 2 mains, et ce, tout au long du geste.
 - 13.2.2. Le ballon doit être attrapé et relancé dans un geste continu au niveau de la taille. Un joueur qui « jongle » avec le ballon avant de le relancer n'est pas considéré comme un geste continu.
 - 13.2.3. Au moment où le ballon quitte les mains du joueur, celui-ci doit respecter le plan sagittal. (voir note à la page suivante)

- 13.2.4. Un joueur ne peut pas utiliser ses pieds pour se déplacer, pivoter ou changer d'appui lorsqu'il est en possession du ballon.
- 13.2.5. Le ballon attrapé en glissant ou en plongeant doit être relancé avant la stabilisation du corps.
- 13.3. Le premier et le troisième contact doivent être joués avec une technique permise en volleyball (tout contact franc qui est volontaire ou involontaire avec n'importe quelle partie du corps est accepté).
 - 13.3.1. Premier contact : touche, manchette.
 - 13.3.2. Troisième contact : touche, manchette, smash, placement à une main.
- 13.4. Le contre au filet (bloc) ne compte pas dans la séquence de trois contacts.
- 13.5. Aucune double touche n'est appelée.
- 13.6. Le ballon ne doit pas être tenu (transport).

Plan sagittal : *Plan vertical orienté dans le sens antéro-postérieur sur la ligne médiane du corps (comme si une énorme vitre traversait le corps de l'arrière vers l'avant en séparant celui-ci par deux parties égales). Il est parallèle au plan médian.*

14. Filet et ligne centrale sous le filet:

- 14.1. Un joueur ne peut pas toucher au filet lorsque le ballon est en jeu.
- 14.2. Aucune partie du corps ne peut traverser le plan vertical sous le filet.
- 14.3. Le pied d'un joueur peut toucher à la ligne centrale sous le filet sans la dépasser complètement.
- 14.4. Uniquement lors de l'action du contre, les mains peuvent dépasser le plan vertical au-dessus du filet.

15. Fautes :

- 15.1. Une faute commise par une équipe donne un point à l'adversaire.
- 15.2. L'équipe commet une faute si :
 - 15.2.1. Le ballon ne passe pas par-dessus le filet et entre les poteaux.
 - 15.2.2. Le ballon tombe dans le filet au 3^e contact ou à l'extérieur des limites du terrain dans le camp adverse.
 - 15.2.3. Il y a erreur de rotation des joueurs au service.
 - 15.2.4. Elle ne respecte pas les règlements inscrits dans ce document et les règles communes du volleyball utilisées, mais non mentionnées.

16. Temps mort :

- 16.1. Aucun temps mort n'est permis lors d'une partie chronométrée.
- 16.2. Lors de matchs non chronométrés, chaque équipe a droit à un temps mort de 30 secondes par partie.



École d'excellence!

RECOMMANDATIONS DE VOLLEYBALL QUÉBEC

Événements de minivolley du RSEQ et des commissions scolaires

Dernière mise à jour : Septembre 2018

PRÉAMBULE

Voici les recommandations de Volleyball Québec ciblant les organisateurs d'événements de minivolley en milieu scolaire (ex : RSEQ, commissions scolaires, regroupements d'écoles).

Notez que nos recommandations résultent d'une démarche de consultation et d'expérimentation exhaustive sur plus d'un an auprès de plusieurs milieux et sont présentées ici avec l'objectif d'amener les organisations d'événements scolaires à tendre vers les règles de Volleyball Québec.

L'organisateur d'événements de minivolley possède néanmoins la latitude d'adapter sa réglementation selon sa réalité.

L'objectif premier d'un organisateur devrait être de favoriser le plaisir des participants à travers le développement des aptitudes nécessaires à la pratique du minivolley.

RECOMMANDATION #1

Volleyball Québec recommande l'utilisation de sa réglementation lors des compétitions extrascolaires, incluant la formule de jeu du *minivolley à trois échanges* (article 8).

La clientèle idéale de cette formule de jeu doit être composée de participants assidus et concentrés afin d'augmenter l'efficacité et le plaisir d'y jouer.

Nous croyons que les meilleures équipes des différentes ligues et les participants aux divers championnats devraient opter pour l'utilisation de la formule de jeu du *minivolley à trois échanges* (voir annexe 1 pour la justification).

RECOMMANDATION #2

L'organisateur d'un festival, d'un événement qui inclut une « clientèle » de division 2 ou inférieure, ou de tout autre événement **participatif** devrait se questionner sur la capacité de cette clientèle à utiliser adéquatement la réglementation de Volleyball Québec.

Une clientèle de participants moins assidue ou moins concentrée à la tâche devrait alors utiliser la formule du minivolley comme elle a été jouée dans les dernières années (le minivolley **sans** la formule de jeu à trois échanges).

RECOMMANDATION #3

L'utilisation de la formule de jeu à trois échanges nécessite une attention particulière aux lancers des balles faciles, surtout lorsqu'ils sont faits par des joueurs.



École d'excellence!

RECOMMANDATIONS POUR L'ENSEIGNEMENT DU MINIVOLLEY EN ÉDUCATION PHYSIQUE

Dernière mise à jour : Septembre 2018

PRÉAMBULE

Voici les recommandations de Volleyball Québec ciblant les enseignants en éducation physique.

Notez que nos recommandations résultent d'une démarche de consultation et d'expérimentation exhaustive sur plus d'un an auprès de plusieurs milieux.

Elles sont présentées ici avec l'objectif de sensibiliser les enseignants au fait qu'il n'est pas nécessaire, voire non souhaitable, d'utiliser l'ensemble des règles de jeu du minivolley lors des situations de match à l'intérieur de ses cours.

RECOMMANDATION #1

Adapter son mode de fonctionnement selon la réalité de sa classe est prioritaire contrairement à l'utilisation de règles « officielles » du minivolley.

Plutôt que d'enseigner le minivolley comme il se joue en tournoi extrascolaire, l'enseignant devrait plutôt adapter sa réglementation afin de favoriser :

- 1) Le succès rapide du participant dans l'exécution d'un geste technique
- 2) La longueur des échanges
- 3) Le plaisir de ses élèves

L'enseignant s'occupant d'équipe en extrascolaire pourra se servir de cette clientèle motivée en étant un peu plus exigeant avec elle, notamment en se conformant aux règles du sport.

Volleyball Québec **encourage** donc la modification de plusieurs variables. Notamment :

- En ce qui a trait à l'ajustement du nombre de joueurs et de la grandeur de la surface de jeu qui se doit d'être liée au taux de réussite des participants.
- Pour ce qui est des gestes de volleyball autorisés pour chacun des trois contacts (touche, manchette, « l'attraper-lancer », « l'attraper-lancer » à soi-même suivi d'une touche, etc.).
- En ce qui concerne certains éléments de jeu temporairement admis (permettre le rebond au sol, entrer dans le terrain au service, faire un service lancé, le nombre de contacts permis avant de traverser le filet, etc.).

RECOMMANDATION #2

L'objectif premier à viser afin de connaître du succès dans l'enseignement du minivolley est de favoriser le plaisir de jouer chez ses élèves.

Le plaisir de jouer passe assurément par réussir à compléter plusieurs échanges avec ses partenaires de jeu (coéquipiers et adversaires). Cette réussite amènera de la confiance chez l'élève et procurera le désir de s'améliorer davantage. Cette amélioration et cette confiance amèneront encore plus de plaisir...

RECOMMANDATION #3

L'enseignant devrait analyser le niveau de compétence de ses élèves avant de modifier ses règles de jeu.

Il est important pour un enseignant de choisir quand modifier les variables de l'environnement (voir recommandation #1) en fonction de ce que les jeunes sont **CAPABLES** de faire. (Le joueur doit être placé dans un environnement à la limite de sa capacité afin d'obtenir du succès et garder sa motivation.)

L'objectif doit tendre à long terme vers l'utilisation des règlements officiels du minivolley de Volleyball Québec, sans toutefois en être un objectif absolu.

RECOMMANDATION #4

Ne pas hésiter à commencer dès la maternelle à amener des jeux inspirés du minivolley afin d'aider au développement d'aptitudes qui seront utiles plus tard.

Exemple de formules de jeu pouvant servir de ligne directrice dans l'enseignement du minivolley :		
Maternelle / 1 ^{er} cycle	2 ^e cycle	3 ^e cycle
Minivolley avec circulation (niveau 1 et 2)	Minivolley avec circulation (3 ^e année = niveau 3)	
	Smashball Minivolley modifié (1x1, 2x2, 3x3, 4x4) Minivolley à 4x4 en formule à trois échanges	

Ces différents jeux sont expliqués en détail sur le site de Volleyball Québec à la page du primaire (www.volleyball.qc.ca/primaire).

RECOMMANDATION #5

De façon complémentaire aux quatre premières recommandations, **l'enseignant disposant d'un ou plusieurs groupes d'élèves assidus, travaillants et concentrés pourrait envisager d'utiliser les règles officielles de minivolley de Volleyball Québec** (par exemple lors d'un tournoi de fin d'étape).

Attention, un infime pourcentage de classes régulières par année devrait être concerné par cette recommandation. L'enseignant « mordu » de minivolley se doit d'être un fin observateur afin de ne pas succomber à la tentation de suivre « les vrais règles » à tout prix au détriment du développement optimal de ses élèves.

Un enseignement débutant dès la maternelle favorisera les chances de rendre ses groupes aptes à l'utilisation des règlements complets et officiels de Volleyball Québec à l'intérieur de ses classes de 3^e cycle.

ANNEXE 1

Informations justificatives des changements adoptés par Volleyball Québec

Dernière mise à jour : Septembre 2018

JUSTIFICATIONS

Énormément d'informations ont été colligées afin de connaître les avantages et inconvénients à l'utilisation de la formule de jeu du minivolley à trois échanges (le principal changement en lien avec les règles de jeu).

Malgré certains inconvénients indéniables, l'analyse des informations nous amène à conclure que les avantages de cette formule de jeu font en sorte qu'elle est préférable à adopter afin d'augmenter la qualité des joueurs de volleyball au Québec.

Conclusion des analyses sur les principaux avantages de la formule de jeu du minivolley à trois échanges	Augmentation majeure de la quantité de contacts avec le ballon.
	Augmentation du nombre d'attaques.
	Provoque des matchs plus serrés où il y a plus d'action.
	Évite un match où le service détermine l'équipe la plus forte.
	Les échanges sont plus longs.
	Plus de joueurs touchent au ballon.
	Niveau de concentration augmenté. Les élèves sont plus alertes.
Les joueurs apprennent mieux chacun des rôles, car ils sont plus longtemps à la même position.	

LES DÉFIS

L'analyse des informations et commentaires sur les inconvénients de la formule de jeu nous amène à conclure qu'il y aura plusieurs défis à surmonter par les entraîneurs lors de l'utilisation du minivolley à trois échanges.

Conclusion sur les défis à surmonter par les entraîneurs	Réussir à bien faire lancer les balles faciles. (Surtout si c'est fait par les joueurs)
	Adaptation des participants plus longue, car l'apprentissage nécessite plusieurs consignes. (Surtout si elle est faite en même temps que l'apprentissage des règles standards du minivolley)
	Retenir le suivi des actions de la séquence de trois échanges. (Exemple : la balle facile est rendue à qui?)
	Résister à la tentation de diminuer l'accent sur le service en entraînement. (Le service est moins utilisé en match)
	Défi d'organisation pour un tournoi d'envergure. (Espace, plusieurs ballons, lanceur de balle facile à trouver, etc.)

OBSERVATIONS PERTINENTES, MAIS CONTRADICTOIRES

Lors des projets pilotes, plusieurs observations intéressantes ont été rapportées à plusieurs reprises tout en étant contradictoires d'un enseignant à l'autre.

Il semblerait que certains résultats de l'application de la formule de jeu à trois échanges peuvent différer d'une personne à l'autre, dépendamment de son contexte et de ses habiletés à l'enseigner. Voici les principales observations contradictoires observées.

Principales observations contradictoires relevées	L'importance de la baisse du nombre de services et de réception de service par match. Important pour certains, moindre mal pour d'autres (plus d'échanges).
	L'âge d'utilisation de cette formule. Pour certains, les 3 ^e et 4 ^e années sont moins aptes à utiliser cette formule de jeu. D'autres préféreront utiliser cette formule de jeu exclusivement pour les 3 ^e -4 ^e années afin que les joueurs contrôlent mieux le ballon en 5 ^e et 6 ^e année.
	La détérioration de la qualité de la réception de service liée à la diminution du nombre de services en match. La réception de service a toujours été un défi. Si cet aspect reste pratiqué en entraînement, il n'y a pas de problème.
	Les élèves en pause restent longtemps hors du jeu avant une rotation. Un serveur faisant une séquence de 5 points au service selon l'ancienne règle occasionnait également une longue pause.
	L'aspect sécuritaire de compter trois ballons / terrain. Tous les intervenants l'ont remarqué, mais presque tous n'y voient pas d'inconvénients si tout le monde fait attention.
	L'appréciation de la formule par les élèves. Long à comprendre au départ (surtout lorsqu'ils apprennent les règles standards du minivolley en même temps), mais préfèrent cette formule par la suite.

SAVIEZ-VOUS QUE

	Échanges initiés par	
	un service	un lancer
% d'échanges de 2 contacts ou plus	43% <small>29% = services ratés 28% = as au service</small>	99%

Ces chiffres proviennent d'une étude menée par Volleyball Canada à travers le pays auprès d'équipes de 13 ans et moins (volleyball standard)

	Échanges initiés par	
	un service	un lancer
% de troisième contact (les attaques)	16%	49%

Ces chiffres proviennent d'une étude menée par Volleyball Canada à travers le pays auprès d'équipes de 13 ans et moins (volleyball standard).

ANNEXE 2

Réflexion sur le changement

LA RÉSISTANCE AU CHANGEMENT

Volleyball Québec est consciente que la modification de sa formule de jeu est un énorme changement pour plusieurs entraîneurs d'équipes extrascolaires qui enseignent le minivolley depuis plusieurs années.

Les enseignants et autres intervenants impliqués dans le processus d'analyse du changement de règlements en 2018 ont considéré cet aspect. Ils sont néanmoins venus à considérer le changement de règlements comme quelque chose de positif, et ce, même si pour eux-mêmes cela demande un effort d'adaptation :



Commentaires retenus par des intervenants impliqués dans le processus d'analyse

Dépendamment de la personnalité de chaque entraîneur, certains vont avoir de la difficulté à « dénaturer » le sport comme ils le connaissent présentement. D'autres vont comprendre et gérer leur résistance au changement en se disant qu'il faut évoluer, comme nous l'avons déjà fait lorsque nous sommes passés des 15 points « ping-pong » aux 25 points en pointage continu, quand le contact avec le bas du corps a été accepté, quand la règle du plafond a été appliquée, etc.

Lorsque le mouvement « attraper-lancer » a commencé à être utilisé au Québec, cela a changé les habitudes des « purs et durs » pour le mieux, car le vrai volleyball à six contre six au primaire ne fonctionnait que dans un infime pourcentage d'écoles. Depuis plus de 30 ans, le minivolley a permis de rendre le volleyball accessible à des milliers de jeunes participants. Le Canada et le Québec sont maintenant à une étape du développement du sport pouvant amener l'amélioration du développement global du joueur à un autre niveau.

